

#6 B|A ba

TOUT SAVOIR SUR LE
BASSIN D'AUBENAS
AOUT 2020

P6

ESCAPADE
CAFÉINÉE

P7

B|A BA DE
L'ENVIRONNEMENT

P12

ELABORER UNE
STRATÉGIE
PAYSAGÈRE

LONGUE-VUE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**LUTTER ET S'ADAPTER,
C'EST POSSIBLE !**

BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTE

BASSIN-AUBENAS.FR

Édito

Ce sixième numéro sera mon dernier.

Le 1^{er} janvier 2017 naissait la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas suite à la fusion de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Aubenas Vals et celle du Vinobre. Le 26 décembre 2016, le préfet donnait son accord pour l'ajout de la commune de Lavilledieu.

Ces trois dernières années ont permis d'assurer la fusion des deux intercos, les prises de compétences supplémentaires dont l'économie, mais aussi la mise en œuvre de nombreux investissements porteurs d'avenir : fibre optique, voies vertes, rénovation de crèches et de la zone économique de Lavilledieu, achat d'un terrain pour le développement du Centre Technique Intercommunal ...

J'ai été fier d'être au service de l'ensemble des habitants du Bassin d'Aubenas et je souhaite que la nouvelle mandature poursuive ce travail, malgré une conjoncture actuelle difficile.

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Les élus de la communauté de communes m'ont élu président de la CCBA le 15 juillet dernier. Je leur renouvelle mes remerciements les plus sincères. J'en profite pour remercier également le Président sortant Louis Buffet et lui souhaite une paisible retraite.

Avec les vice-présidents, les conseillers communautaires et l'ensemble des élus, aux côtés des forces vives de notre territoire et de nos concitoyens, j'ai la volonté de poursuivre le travail engagé lors du dernier mandat pour «faire avancer notre magnifique bassin de vie».

L'économie et l'environnement seront mes priorités.

Le développement économique, à travers les entreprises, l'agriculture et le tourisme, est un véritable vecteur d'amélioration de la qualité de vie et de bien être social.

L'amélioration de notre environnement, le développement durable et la transition énergétique sont indispensables à la qualité de vie des générations futures.

Les élus du conseil communautaire se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée.

Mr Louis Buffet

Président sortant de la
Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas

Mr Max Tourvieille

Nouveau président de la
Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas

B|A
ba

Communauté de Communes du Bassin
d'Aubenas
16, route de la Manufacture Royale
07200 Ucel
04 75 94 61 12
contact@cdcba.fr
Directeur de publication
Max TOURVIEILLE

Rédactrice en chef et mise en page
Anaïs Hurter
Avec la participation de l'ensemble
des services de la Communauté de
Communes du Bassin d'Aubenas
Crédits photos
Adobe Stock, Communauté de
Communes du Bassin d'Aubenas, EPTB

Création maquette originale :
Terrapublica
Impression
Fombon Aubenas Imprim'vert
21 950 exemplaires
Dépôt légal à parution

Stage de babysitting

Pour la première fois en 2020, la collectivité, en partenariat avec la ville d'Aubenas et dans le cadre du programme Ajir, a organisé une formation babysitting pour les 14-18 ans. Les 12 places ont vite été remplies.

Vous n'avez pas pu participer ? Pas de panique : le projet sera sûrement reconduit ultérieurement.



Culture à emporter !



Après le déconfinement, la Médiathèque intercommunale Jean-Ferrat a tout fait pour vous permettre de continuer à emprunter des documents.

Pendant plusieurs semaines, elle a tenu un système de "drive" permettant aux lecteurs de réserver leurs livres en ligne et de venir récupérer leur commande en toute sécurité.





■ AIRE DE SPORTS ET DE LOISIRS

Sports et loisirs au programme !

L'aire de sports et de loisirs intercommunale a ouvert en février à Vesseaux. Il y en pour tous les goûts : jeux pour enfants, bowl, piste de footing, appareils de fitness, espace de pétanque, base VTT, beachpark... Avis aux amateurs !

■ HABITAT

Aides aux travaux, ça continue !



Plus de **150 dossiers** ont reçu un accord de subvention de l'Agence nationale de l'habitat pour rénover un ou plusieurs logements grâce à l'OPAH-RU !

Travaux d'économies d'énergie, adaptation de votre logement à un handicap, réhabilitation totale d'un logement...

Renseignez-vous avant de commencer vos travaux !



Informations : www.bassin-aubenas.fr rubrique Habitat

Contact / renseignements auprès de Soliha Ardèche
au 04 75 29 51 35 ou contact.ardeche@soliha.fr



■ MEDIATHEQUE

Réouverture

La Médiathèque intercommunale Jean Ferrat a réouvert ses portes au public le 23 juin, pour le prêt et retour de livres. Il n'est pas possible de consulter sur place ou d'utiliser les ordinateurs. Masque obligatoire.

PLEIN AIR

Parcours d'orientation permanent

La course d'orientation, c'est un peu comme une chasse au trésor. Ça vous tente ?



La Communauté de Communes met en place des parcours d'orientation permanents, avec l'aide de la région, des communes, du PNR des Monts d'Ardèche et du Comité Départemental de Course d'Orientation. Un premier site a ouvert à Ucel. Il dispose d'un circuit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Quatre autres sites d'implantation sont en projet. Cartes disponibles sur le site de la commune et de l'office de tourisme.

Saurez-vous trouver toutes les balises cachées ?!

ECONOMIE

Promouvoir les produits ardéchois

Le 24 octobre 2019, la CCBA a signé une convention avec l'association Ardèche Le goût qui engage les parties à agir ensemble pour promouvoir les produits de qualité ardéchois, les circuits de proximité et les métiers de l'agroalimentaire.



Grâce au soutien d'Ardèche Le goût, le pôle seniors intercommunal a pu, par exemple, proposer un goûter ardéchois lors du concert de Baptiste Dupré organisé en fin d'année 2019.

5

BIA ba | TOUT SAVOIR SUR LE BASSIN D'AUBENAS



OBJECTIF : Développer et valoriser les activités agricoles et sylvicoles en partenariat avec les structures référentes.

AGRICULTURE / SYLVICULTURE

Agriculteurs : un questionnaire pour mieux vous connaître !

Grâce au soutien des fonds européens Leader, les Communautés de communes du Bassin d'Aubenas et du Val-de-Ligne ont recruté une chargée de mission agriculture et sylviculture.

En attendant les résultats du Recensement Général Agricole prévus début 2021, un **questionnaire à destination des agriculteurs est mis place afin de dresser un portrait de l'agriculture** sur le territoire et surtout de connaître et prendre en compte vos attentes pour les actions à venir. N'hésitez pas y répondre sur notre site internet !



Informations sur : www.bassin-aubenas.fr



Une pause conviviale au Pas de côté



**Eric Lemaire et Nadège Fabre,
à l'initiative du café associatif**

- Parents d'un petit garçon dynamique de 8 ans
- Ont tous les deux joué dans des groupes pendant des années
- Se sont rencontrés grâce à leur passion commune : la musique.



**Des produits locaux
et, si possible, bios**

480
adhérents à
l'association en 2019

3€ adhésion
à l'année

UN CAFE ASSOCIATIF TOUT JEUNE

Au coeur du village de Mercuer, se trouve le café associatif culturel "le Pas de côté". Niché dans la cour de l'ancienne école, il a ouvert en septembre 2019 et est porté par l'association "A Rebrousse Poil Productions". Cet endroit convivial est ouvert toute l'année à ses adhérents (adhésion : seulement 3€ pour l'année).

Les habitants, mais pas que, ont la possibilité de venir passer un bon moment dans un endroit agréable.

En plus de boire un café, ils peuvent lire des BD mises à leur disposition et laisser leurs enfants profiter de l'espace de jeu spécialement dédié.

ÊTRE AU QUOTIDIEN AU COEUR DU VILLAGE

Le projet pour ce lieu est de créer de la vie dans le village, de devenir un centre de solidarité et de favoriser les rencontres pour créer de l'émotion.

"Depuis notre arrivée, nous avons vu des choses incroyables, comme des voisins qui se rencontraient pour la première fois ici".

L'objectif est de créer un lieu de rendez-vous entre les gens, les générations, les voisins et même les artistes.

CRÉER DU LIEN ENTRE LES GENS

Le Pas de côté, c'est aussi un endroit où l'on partage ses passions, l'art, la culture...

Des concerts, des spectacles, des expositions et des échanges avec les artistes sont régulièrement organisés. *"Nous faisons en sorte que les artistes et le public se retrouvent pour discuter, échanger, découvrir... Nous voulons rendre la culture plus accessible".*

L'école locale est impliquée, et à l'avenir, le café souhaite étendre son action à d'autres écoles.

Les associations du territoire y organisent aussi des retrouvailles régulières et peuvent même se voir prêter du matériel.

Un endroit à découvrir !



Soirée d'inauguration du café



Ouverture du mardi au vendredi : 9h à 12h et 16h à 20h et samedi : 16h à 21h

www.lepasdecote-mercuer.fr

[lepasdecotemercuer](https://www.facebook.com/lepasdecotemercuer)



Le reportage a été réalisé avant le confinement. Merci de vous assurer si de nouveaux horaires ne sont pas appliqués avant de vous déplacer.



B|A BA DE L'ENVIRONNEMENT

TOUT SAVOIR SUR LE PLAN CLIMAT, LES ACTES QUE CHACUN PEUT FAIRE, LES ACTEURS DU DOMAINE...

CHANGEMENT CLIMATIQUE

LUTTER ET S'ADAPTER, C'EST POSSIBLE !

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST AUJOURD'HUI UNE QUESTION QUI PRÉOCCUPE TOUT LE MONDE. POUR ACCOMPAGNER CES CHANGEMENTS ET LES MINISER, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TRAVAILLE CHAQUE JOUR À LA MISE EN PLACE DE SON PLAN CLIMAT. POUR QUI EST-IL ? POURQUOI ? DES ACTIONS, OUI, MAIS À QUELLE ÉCHELLE ?

DÉCOUVREZ-LE DANS CE DOSSIER CONSACRÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Agir à l'échelle de l'intercommunalité

QU'EST-CE QUE LE PLAN CLIMAT ?

C'est un projet politique permettant de planifier la transition énergétique, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air au sein de notre territoire.

Ce projet se décompose en trois parties :

- **un diagnostic** indiquant l'état des lieux énergie climat du territoire (*synthèse à télécharger sur bassin-aubenas.fr > environnement > transition écologique > Plan Climat Air Energie Territorial*)
- **une stratégie** définissant des priorités et des objectifs chiffrés
- **un programme d'actions** pour mettre en œuvre ce projet sur une durée de 6 ans.

+ 1,8°C
en moyenne sur les
50 dernières années

61 %
Part globale des
émissions de gaz à
effet de serre par
les citoyens

COMMENT ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

La stratégie adoptée en conseil communautaire du 18 juin pour atteindre ces objectifs comporte les ambitions suivantes :

- rénover les bâtiments,
- consommer localement et durablement,
- se déplacer autrement,
- produire des énergies renouvelables,
- maintenir nos activités et notre qualité de vie en anticipant les effets du changement climatique.

ET LES ACTIONS DANS TOUT ÇA ?

Depuis de nombreuses années, la collectivité oeuvre pour lutter contre le changement climatique.

Aujourd'hui encore, elle poursuit sur cette voie et réfléchit à la façon d'adapter le territoire au nouveau climat (sécheresses, canicules, inondations, crues etc.) .

Pour cela, la rédaction d'un plan d'actions est en cours. Le plan climat est une réelle opportunité pour le territoire car il permettra, à travers nos actions et celles de nos partenaires :

- de maintenir la qualité de vie et la qualité de l'air,
- de développer ou conforter des filières d'économie vertes,
- de continuer à développer le tourisme vert et de renforcer les liens sociaux.

QUELS OBJECTIFS À ATTEINDRE ?



RÉDUIRE DE
7,5 %

la consommation
énergétique du
territoire



PORTER À
31 %

la production
d'énergies renouvelables
contre 15% actuellement



RÉDUIRE DE
13 %

les émissions de
gaz à effet de serre

Prendre en compte
les vulnérabilités
du territoire afin de
les réduire

Agir à notre échelle de citoyen

Nous jouons un rôle important dans la transition écologique, notamment au niveau des émissions de gaz à effet de serre. En effet, les émissions liées au chauffage, aux déplacements, à l'alimentation et aux déchets dépendent de notre mode de vie.

Si on additionne ces quatre domaines, ils représentent alors la part la plus importante des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

C'est pourquoi, nous avons tous un rôle à jouer dans cette transition. Il est possible d'agir au quotidien. Découvrez quelques exemples pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.



Ardèche à sec en 2009 à Saint-Didier-sous-Aubenas

■ RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU

De nombreuses astuces existent :

- **cuve de récupération** d'eau de pluie pour le jardin,
- installation de **douchettes et mousseurs économes**...
- **Prendre une douche plutôt qu'un bain** (une douche équivaut à 40 bouteilles d'eau alors qu'un bain équivaut à 150 bouteilles d'eau)...

Attention à ne pas rester trop longtemps sous la douche quand même !

■ RÉDUIRE SES FACTURES ÉNERGÉTIQUES

En isolant ou rénovant votre habitation ! Renseignez vous sur les aides de l'Anah (soumises à conditions de ressources) en contactant gratuitement Soliha (04 75 29 51 35) et bénéficiez d'un conseil technique gratuit et d'informations sur d'autres aides en contactant l'ALEC 07 (04 75 35 87 34).

En baissant de 1°C, la température de votre chauffage, vous pourrez faire 7% d'économie !

■ CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX

S'approvisionner **en produits locaux et de saison** : c'est possible grâce aux différents producteurs locaux, marchés et points de vente du territoire. N'hésitez pas à consulter le site de l'office de tourisme pour trouver les marchés près de chez vous.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site www.stolons.org pour composer votre panier de produits locaux et venir le récupérer aux lieux et aux heures proposés.



■ DES POUBELLES REMPLIES MOINS VITE

Rendez-vous sur le site Bassin-aubenas.fr pour connaître la liste des commerces qui acceptent **les contenants réutilisables** et ainsi éviter les emballages.

La communauté de communes vous propose d'adopter des poules pour réduire vos déchets. Pour plus de renseignements : 04 75 36 08 29 ou servicetechniques@cdcba.fr

■ ALLER MOINS SOUVENT À LA POMPE

Pensez à grouper vos déplacements avec vos voisins et votre entourage en **covoiturant** ! Rendez-vous sur le site movici pour covoiturer et créer des communautés de covoiturage (pour un événement, une entreprise etc.)



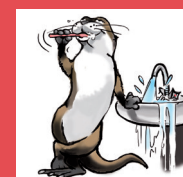
Le saviez vous ?

L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) Versant de l'Ardèche a lancé, en 2019, une opération inédite "Cet été on se met tous aux économies d'eau" permettant aux particuliers d'acquérir du matériel pour économiser et stocker l'eau à prix très réduit.*

Ainsi, **350 foyers répartis sur 44 communes** touchées par des déficits en eau, ont pu acquérir du matériel (douchette, mousseur pour robinet, sac pour chasse d'eau).

Face à la réussite de l'opération et l'attente suscitée auprès des habitants, l'EPTB va **reconduire cette opération**.

Elle sera étendue à l'ensemble du bassin versant de l'Ardèche dont votre **Communauté de Communes**.



Mascotte de l'opération

*équipements avec 80% de subvention de l'Agence de l'Eau RMC



" Je ne suis qu'une goutte d'eau car je ramasse 2.5 tonnes par an de fruits et je pourrais en ramasser 20 tonnes facilement, c'est pour dire l'ampleur des pertes qu'il y a et ça fait mal au coeur. "

Aurélia Etienne, Entreprise "A Portée de Main"

B|A ba | TOUT SAVOIR SUR LE BASSIN D'AUBENAS

2.5 tonnes
de fruits récoltés
par an



Basée à Mercuer

10

8
fruits différents

15 lieux de
récolte

Quelle est votre activité à « A portée de main » ?

Anciennement accompagnatrice de projets agricoles, j'ai commencé mon activité en 2015, dans le but de **valoriser ce qui se perd**. Je me suis rendue compte que de nombreux fruits n'étaient pas ramassés, alors j'ai décidé de limiter le gaspillage présent sous mes yeux en transformant ces fruits tombés ou non ramassés en compote, cuir de fruits, crème de châtaigne etc.

Où ramassez-vous les fruits que vous récoltez ?

Je travaille essentiellement auprès d'agriculteurs, mais il y a également quelques vergers de particuliers.

Les fruits que je ramasse viennent principalement d'agriculteurs bios qui vendent en circuits longs. Les exigences des grossistes (calibre, maturité...) ne leur permettent pas de vendre toute leur production. Je récupère les fruits qui auraient été perdus.

Avez-vous pu développer votre projet seule ?

J'ai réussi à développer mon projet grâce à des structures collectives.

La CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) de Ladenne à Jaujac, me permet de bénéficier de matériel de transformation agricole sans investissement lourd, en payant une participation à l'usage.

Je me suis également installée grâce à Natura Scoop à Aubenas, qui est une coopérative d'entrepreneurs dont je fais partie. Ceci me permet d'être associée et salariée de la scoop en CDI avec une équipe qui m'accompagne pour mon projet. Aujourd'hui, nous sommes environ 70 entrepreneurs au sein de cette entreprise collective.

Enfin, je suis également associée du magasin de producteurs "La Chèvre et le Choux", à Villeneuve de Berg, qui me permet d'assurer un débouché local de vente, en plus des débouchés en dehors du

département (AMAP*, marché, magasin sur Lyon) et de la vente en ligne.

Par rapport à votre activité, ressentez-vous l'impact du changement climatique ?

Mon activité permet une forme de résilience face aux changements climatiques, grâce aux multiples lieux de récolte.

En effet, j'ai 15 lieux de récoltes que je ne ramasse pas tous les ans et qui me permettent d'assurer la quantité de fruits nécessaires. Les aléas climatiques sont souvent localisés (grêle, fortes pluies etc.) et ne touchent pas tous les lieux en même temps.

Cependant, je me rends compte que les agriculteurs avec qui j'ai l'habitude de travailler ont de plus en plus de mal à assurer leur production, et notamment pour les fruits d'automne (pomme, châtaigne etc.) qui subissent énormément les sécheresses estivales et le manque d'eau.

Plus d'informations sur le site : www.commercite.com/a-portee-de-mains.html

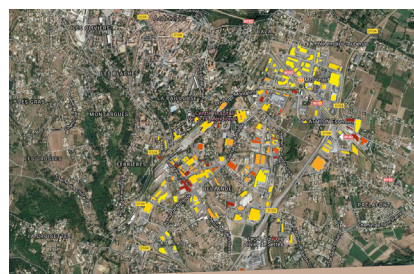
*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)

ET POUR LES ENTREPRISES ?

Savez-vous que la Communauté de Communes dispose d'un cadastre solaire sur les principales zones d'activités ?

En un clic, vous trouverez des informations cruciales pour réfléchir à un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur votre toiture : temps de retour du projet sur investissement, financement, puissance installée, production...

Vous pouvez consulter le potentiel photovoltaïque sur le site : bassin-aubenas.fr, rubrique cadastre solaire



BASSIN-AUBENAS.FR

EXEMPLE D'UNE MAUVAISE ADAPTATION AU CLIMAT



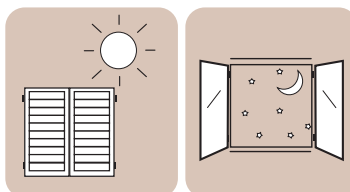
LE CLIMATISEUR

Le climatiseur rejette de l'air chaud à l'extérieur. Il augmente donc encore plus le phénomène d'îlots de chaleur et de canicule.

De plus, sa consommation électrique produit des gaz à effet de serre qui, eux, dérèglent le climat. Par conséquent, plus on utilise de climatiseur, plus on dérègle le climat, plus on a chaud et donc plus on utilise de climatiseur.

Mais comment s'en sortir ?

- Je ferme mes volets la journée pour ne pas laisser les rayons du soleil entrer et j'ouvre mes fenêtres la nuit pour ventiler le bâtiment et faire redescendre la température.



- Je plante des végétaux dans mon jardin qui permettent d'abaisser la température en absorbant l'énergie des rayons du soleil et qui peuvent aussi faire de l'ombre sur mes fenêtres (arbres à feuilles caduques pour bénéficier du soleil hivernal).

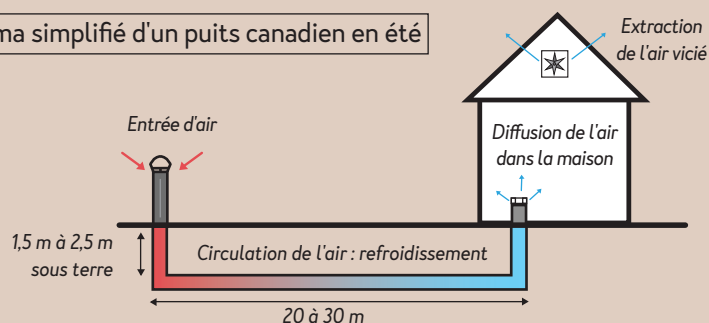
- Je végétalise mon toit et/ou mes façades pour améliorer le confort thermique du bâtiment, garder la fraîcheur en été et contribuer à l'absorption de certains polluants. Une toiture végétalisée permet également de filtrer les eaux de pluie pour les réutiliser en usages domestiques : chasses d'eau, arrosage etc.



- Je privilégie des couleurs claires pour mes murs extérieurs (pour favoriser la réflexion) et des couleurs sombres pour mes sols extérieurs (effet inverse).
- J'installe un puits canadien ou provençal.

C'est un système de ventilation qui permet de réchauffer ou de rafraîchir l'air en le faisant transiter par le sol. En effet, la température du sol étant relativement constante, en été, l'air extérieur profite de la fraîcheur du sol pour baisser en température avant d'arriver dans le bâtiment. (voir schéma ci-dessous).

Schéma simplifié d'un puits canadien en été



3 QUESTIONS À

Clara MARECHAL
Chargée de mission environnement

En quoi consiste votre mission ?

Elle consiste à piloter l'élaboration du plan climat et la mise en œuvre de la démarche de transition écologique de la Communauté de Communes. Pour cela, je peux conseiller et accompagner les services internes et les collectivités sur les projets de développement durable. Je m'occupe aussi du suivi technique et administratif de certaines actions portées par la CCBA.

Comment la CCBA agit-elle au quotidien pour le climat ?

De nombreux projets mettent à l'honneur le climat au quotidien : la labellisation territoire à énergie positive, la construction de voies vertes, les aides à la rénovation énergétique de l'habitat, l'établissement des documents d'urbanisme pour limiter la consommation d'espaces naturels, l'encouragement et l'accompagnement au développement des énergies renouvelables, les campagnes de sensibilisation à la réduction des déchets... sont toutes des actions en faveur du climat et permettent de limiter le réchauffement climatique.

Quel est le plus du Plan Climat par rapport à ce qui est déjà fait ?

Il recense et coordonne toutes les politiques et actions en faveur du développement durable à travers une stratégie unique. De plus, il apporte une notion jusqu'alors peu abordée : la notion d'adaptation au changement climatique. Il permettra aux collectivités et au secteur privé de mettre en œuvre des actions pour s'adapter au climat qui a déjà évolué (inondations, périodes de sécheresse, etc.) et ainsi maintenir nos activités et notre qualité de vie.

Elaborer une stratégie paysagère sur le Bassin d'Aubenas !

LE BASSIN D'AUBENAS DISPOSE D'UN PAYSAGE DIVERSIFIÉ PAR SA TOPOGRAPHIE, SES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES, SES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SON PATRIMOINE BÂTI...

CE PAYSAGE EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION. DANS CE CONTEXTE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE UNE ÉTUDE DE STRATÉGIE PAYSAGÈRE.



UN PAYSAGE EN MUTATION

Ce paysage, qui participe à la richesse du territoire, à la qualité du cadre de vie et marque son identité, est en constante mutation notamment par :

- La fermeture des paysages liés à l'avancée des friches et des espaces boisés,
- La régression des surfaces agricoles,
- L'extension des zones urbanisées, particulièrement à Aubenas et sa périphérie, principaux pôles d'emplois et de services du sud Ardèche.

UNE ÉTUDE DE STRATÉGIE PAYSAGÈRE

Une étude de stratégie paysagère va être élaborée sur 2 ans et devra permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quels paysages caractérisent la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas ?
- Comment évoluent-ils ?
- Quels en sont les enjeux ?
- Quels paysages souhaite-t-on pour l'avenir du territoire ?

Les réponses à ces questions doivent contribuer **à affirmer l'identité du territoire** et permettre aux élus de s'approprier des objectifs de **qualité paysagère** afin de les porter dans les différentes politiques sectorielles dont ils ont la charge.



Une soirée de clôture à destination des habitants sera organisée afin de présenter le projet définitif de stratégie paysagère.

La collectivité ayant lancé en parallèle l'élaboration de son PLUi sur son territoire, la stratégie paysagère permettra également d'alimenter le volet paysage du PLUi.

UNE VISION COMMUNE

Les décisions et actions de chacun ayant un impact sur le paysage, il est important de **partager une vision commune de son évolution**.

La collectivité tient à ce que la stratégie paysagère soit élaborée dans le cadre d'un processus participatif entre les élus, les acteurs du territoire et les habitants.

Des temps d'échanges, de rencontres et des ateliers-débats seront proposés pour recueillir leur perception du territoire, les problématiques rencontrées, enjeux du territoire, pistes d'actions concrètes...

Aides aux entreprises post COVID 19

UNE PARTICIPATION AU NOUVEAU FONDS REGION UNIE

DE 165 032 €

Pour faire face aux difficultés liées à la crise «COVID-19», la CCBA va participer, pour les entreprises de son territoire, à hauteur de 165 032 € à ce fonds mis en place par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Sa participation va venir s'additionner à celles de la Région et de la Banque des territoires. Deux types d'aides sont mis en place :

> une avance remboursable à taux 0% de 3 000 à 20 000 €

pour les micro-entreprises, les associations, les indépendants, les professions libérales, de 0 à 9 salariés.

> une subvention de 5 000 € max

pour les entreprises et associations des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Informations et dépôt des dossiers sur le site

<https://ambitioneco.auvergnerrhonealpes.fr>

UN RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DÉJÀ EN PLACE

La CCBA maintient les dispositifs dédiés aux entreprises qu'elle porte depuis plusieurs années.

> Aide aux développement des entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente

avec la Région Auvergne-Rhône Alpes

> Aide à l'immobilier d'entreprise

avec le Département de l'Ardèche

Une enveloppe de **133 000 €** de crédits ouverts sur 2020 est prévue et s'ajoute aux **84 000 €** déjà engagés.

Exemple d'une entreprise soutenue par l'aide à l'immobilier d'entreprise

La communauté de communes accompagne l'entreprise Bausch et Lomb qui déploie un nouvel outil de production sur le territoire avec un investissement de 33 millions d'euros. Elle maintient ainsi ses 245 emplois sur le site historique du Laboratoire Chauvin d'Aubenas.

La CCBA soutient cette entreprise grâce à une aide à l'immobilier d'entreprise sur 5 ans, (pour un montant de 40 000 € en 2020) à même hauteur que le Département de l'Ardèche.

Informations auprès du service économie : 04 75 35 88 45

et sur le site www.bassin-aubenas.fr

Pour protéger les agents du service de gestion et prévention des déchets, merci de respecter ces consignes :

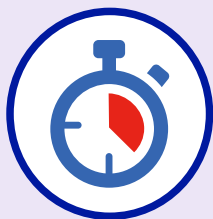
COVID 19

COVID-19

LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?



Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**



Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables** ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

COLLECTE DES DÉCHETS DE FIN D'ANNÉE 2020

Cette année, il y aura **53** semaines contre 52 les années précédentes.

Aussi, pour ne pas être contraint d'intervertir les communes desservies semaines paires et impaires, le service de gestion et prévention des déchets ménagers **circulera normalement**.

- Semaine du 21 au 27 décembre 2020 : communes et quartiers desservis en semaines **PAIRES**
- Semaine du 28 décembre au 3 janvier 2021 : communes et quartiers desservis en semaines **IMPAIRES**
- Semaine du 4 janvier au 10 janvier 2021 : communes et quartiers desservis en semaines **IMPAIRES**



LA SEMAINE BLEUE

**SEMAINE
NATIONALE
DES RETRAITÉS
ET PERSONNES
ÂGÉES**

du 5 au 11 octobre 2020

www.semaine-bleue.org

Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire

Un enjeu pour l'après COVID



Unicopix © Céline Guiné

Sous le haut parrainage du ministère des Solidarités et de la Santé



"Grandir, c'est vieillir ; Vieillir, c'est grandir"

En lien avec
« La Journée internationale des personnes âgées »

